

Préfecture Des Landes	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement Et du Logement
--------------------------	--	---

Projet

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Société GRANEL

Lesperon

7. Cahier des recommandations



Août 2011

Recommandations concernant les projets futurs situés en zone d'aléa thermique du secteur R3 (localisation carte ci après)

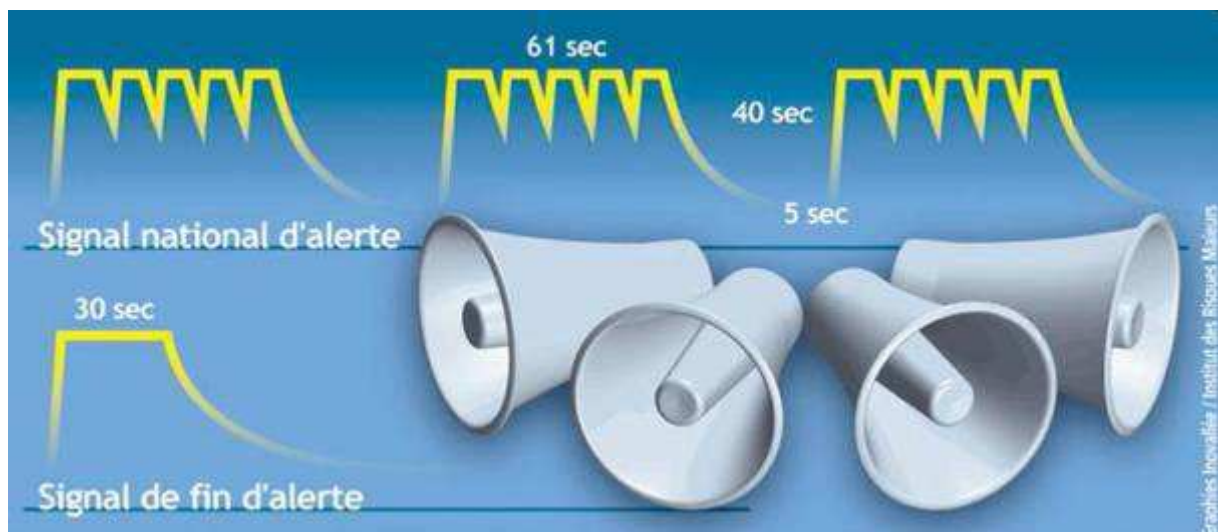
Pour les projets futurs situés en zone d'aléa thermique faible du secteur R3 et repéré sur la carte ci-jointe, il est recommandé de concevoir les constructions pour résister à un niveau d'intensité thermique de $1000 [(kW/m^2)^{4/3}].s$.

Recommandations pour les personnes exposées : QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

Des consignes générales à suivre "avant, pendant et après" sont définies. Elles sont complétées par des consignes spécifiques à chaque risque. Un système d'alerte est également mis en place.

Avant :

- Connaître le signal d'alerte et les consignes.



- Faire une réserve d'eau potable, de préférence embouteillée (source ou minérale).
- Prévoir les équipements minimums : **radio portable avec piles** ; lampe de poche ; papiers personnels ; médicaments urgents ; couvertures ; vêtements de rechange ; matériel de confinement.

· **Pendant :**

Pour protéger les populations, la **mise à l'abri – mise à l'écoute** constitue la première mesure réflexe. C'est la seule mesure conservatoire instantanée. L'exploitant déclenche le signal d'alerte dont la signification pour les populations concernées est la mise à l'abri immédiate

- Si vous êtes témoin d'un accident, donner l'alerte: 18 (pompiers), 17 (police) ou 15 (SAMU), en précisant si possible le lieu exact, la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion...), le nombre de victimes, s'il y a des victimes ne pas les déplacer (sauf incendie).
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuir selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se mettre à l'abri.
- **LA MISE A L'ABRI** c'est se confiner dans un local clos, portes et fenêtres fermées, avec climatisation et ventilation coupées.
- **LA MISE A L'ECOUTE** : Rester à l'écoute de France bleu Gascogne (98.8: Mont de Marsan - ou 100.5: Dax ou 103.4: Mimizan)
- **RESPECTER LES CONSIGNES** : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas faire d'étincelles, ne pas fumer, ne pas utiliser le téléphone, arrêter les ventilations et couper l'alimentation électrique, vous rendre dans une pièce disposant d'une arrivée d'eau.
- Ne pas consommer l'eau du réseau public ou d'un captage privé sans y avoir été invité.

· **Après :**

Le signal de fin d'alerte est représenté par un son continu de 30 secondes.

Dès que vous entendez ce signal, vous pouvez aérer le local de confinement et sortir.

- Ne pas consommer l'eau du réseau public ou d'un captage privé, ne pas consommer les légumes du jardin, ne pas manipuler le sol ni les végétaux sans y avoir été invité.